

Niveau:	MASTER					année
Domaine:	Sciences Humaines et Sociales					M2 120 ECTS
Mention:	Sciences de l'éducation					
Parcours :	Conseiller, Consultant, Responsable Formation (CCRF)					
Volume horaire étudiant:	133 h	239 h	h	h	420 h	372 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en:	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Claire BONNARD Maître de conférences ☎ 03.80.39.24.58 claire.bonnard@u-bourgogne.fr	Jean-Philippe THONY Sclarité ☎ 03.80.58.98.34 Jean-philippe.thony@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement:	ESPE de Bourgogne - Institut Denis Diderot

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'objectif de ce master préparant aux métiers de Consultant, Conseiller, Responsable Formation est de faire acquérir les méthodes et les techniques destinées à améliorer la rationalité, l'efficacité, la pertinence... des politiques de formation

- développées pour les salariés, les demandeurs d'emploi dans le cadre de la « Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie » (FPTLV).
- conduites par les entreprises et institutions publiques ;
- réalisées par les organismes de formation continue privés et publics ;
- financées par l'Etat, les collectivités territoriales, les particuliers, les entreprises, les organismes collecteurs agréés...

Le champ d'investigation couvert peut être local, régional, national ou international. Les connaissances de base acquises en première année du parcours CCRF sont complétées par des apports de nature plus méthodologique en master 2 CCRF. Les enseignements recouvrent à la fois des éléments théoriques et conceptuels de base qui concernent les systèmes de formation, et des techniques qui permettent de maîtriser la collecte et le traitement des données quantitatives et qualitatives. Les compétences professionnelles acquises s'appliquent à la conception et à la gestion des projets de formation, à leurs mécanismes de pilotage et à leur évaluation. Une valorisation des qualités de concepteur, d'organisateur (ingénierie), de négociateur et de gestionnaire... est ainsi visée. Elles s'appliquent aussi à la gestion des ressources humaines et à la communication.

Au delà des enseignements, la principale modalité d'acquisition de ces compétences est constituée par le stage professionnel en entreprise (sous statut formation initiale ou formation professionnelle continue – contrats de professionnalisation, CIF...). Au niveau de la seconde année de Master, cette période en entreprise pouvant aller de 3 à 6 mois est destinée à attester de la capacité de l'étudiant à traiter de manière autonome un problème qui lui est soumis, à travers une commande explicite, par l'entreprise ou l'organisation d'accueil.

Une attention particulière est apportée à la conduite de projet et aux méthodes de construction d'une problématique professionnelle, clé de voûte du mémoire professionnel

En effet, outre l'intervention substantielle de professionnels (cours et séminaires), des stages d'une durée significative en entreprise, une organisation pédagogique fondée sur l'alternance, la production d'un « mémoire professionnel » constituent une étape clef de la formation. Les attentes des enseignants et des jurys à propos de ce mémoire s'articulent autour de

- la commande professionnelle : elle est centrale et prioritaire. Il convient de la faire apparaître d'emblée dans la rédaction du mémoire, de vérifier que ce qui est présenté comme action durant le stage est cohérent avec la commande, de formuler clairement le résultat de votre action.

- la réflexion de type universitaire : le mémoire professionnel n'est pas un rapport de stage ou un rapport d'activité. Il n'est pas non plus un mémoire de recherche (qui fait l'état de la littérature existante sur le sujet traité et propose une production et/ou une analyse originale de données). Pour autant, la réponse à une commande professionnelle requiert de mobiliser les connaissances et les méthodes acquises, en particulier, lors du cursus universitaire. Ces approches théoriques doivent éclairer la commande professionnelle et expliciter les méthodes que vous développez. Ce travail suppose la définition d'une problématique qui serve de fil conducteur à l'organisation des idées, à la structuration du mémoire (cf. plan du mémoire).

■ Débouchés du diplôme (métiers) :

Les débouchés visés par le master CCRF sont nombreux et diversifiés. Ils concernent l'ensemble des métiers de la formation à l'exception de ceux relatifs à l'activité d'enseignant de formation initiale, ceux de la didactique au sens strict du terme. Dans la mesure où l'ensemble des secteurs économiques, des entreprises, des administrations, des collectivités, des professions libérales est concerné, les emplois afférents à la formation professionnelle tout au long de la vie et en particulier son volet formation professionnelle continue sont multiples. Près de treize millions de personnes participent chaque année à une action de formation continue. Il convient de les organiser, de les financer, d'accueillir des adultes, de les évaluer.... A cet égard, l'intitulé du diplôme « conseiller, consultant, responsable formation » résume les fonctions exercées par les anciens étudiants. Les domaines de la formation présentent aussi une forte proximité avec les thématiques des Ressources Humaines, en particulier celles des compétences professionnelles.

Emplois préparés :

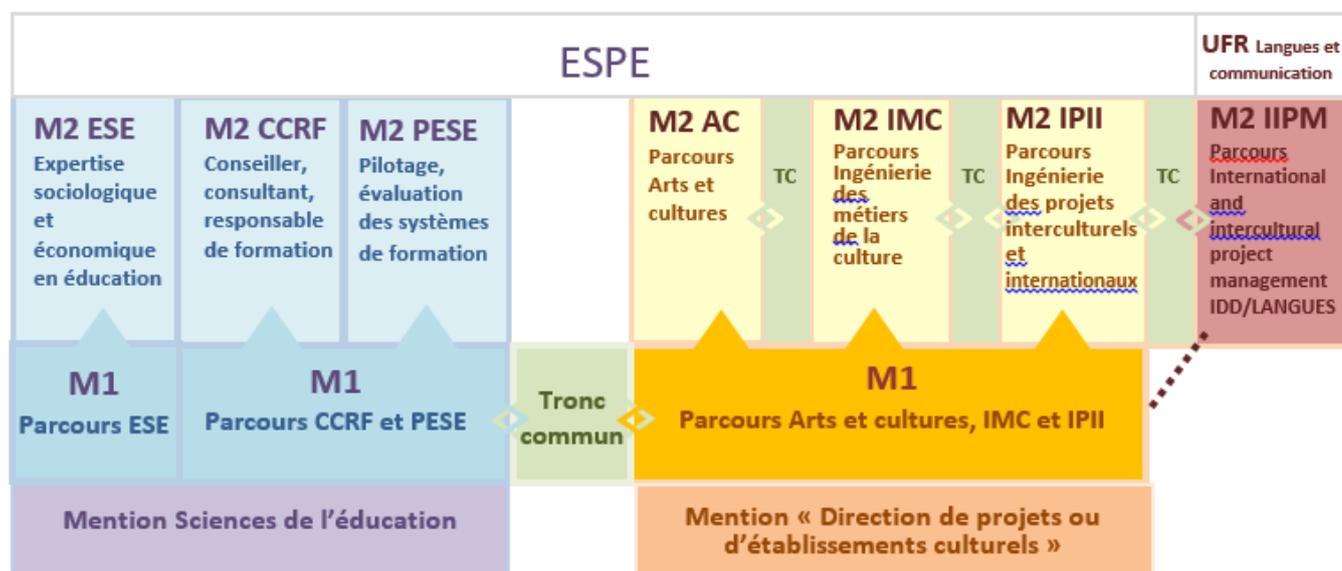
- Consultant en formation (Rome K 2101) sous des intitulés comme consultant en formation, consultant en formation d'adulte, consultant en ingénierie de formation, consultant en ingénierie pédagogique, consultant interne en formation... formateur-consultant...
- Conseiller en formation (Rome K 2101) sous des intitulés comme conseiller en formation, conseiller en formation auprès des entreprises, conseiller en formation continue, conseiller en validation des acquis de l'expérience, conseiller en entreprise, Ingénieur conseil en formation, directeur de cabinet de conseil en formation...
- Conseil en emploi et insertion professionnelle (Rome K1801) sous des intitulés comme accompagnateur reconversion professionnelle, chargé de mission emploi formation, chargé de projet d'insertion professionnelle, conseiller à l'emploi, conseiller des métiers, conseiller emploi formation, conseiller en insertion professionnelle, consultant emploi formation, coordonnateur emploi formation...
- Développement des ressources humaines (M 1502) sous des intitulés comme adjoint au responsable du service formation en entreprise, chargé de formation en entreprise, chargé de l'emploi et des compétences, chargé de recherche en recrutement, chargé de recrutement, chargé de recrutement et mobilité professionnelle, chargé des compétences et de la mobilité professionnelle, chef de service formation, coach en développement des compétences, conseiller en formation en entreprise, conseiller en recrutement, consultant en recrutement, directeur de la formation en entreprise, directeur de service formation en entreprise, responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, responsable du développement des compétences, responsable emploi et formation, responsable formation en entreprise, responsable formation professionnelle en entreprise, responsable formation recrutement de l'entreprise...
- Orientation scolaire et professionnelle (K 2112) sous des intitulés comme chargé de bilan professionnel, conseiller d'orientation en formation, conseiller d'orientation professionnelle, conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, intervenant en bilan professionnel, praticien de bilan professionnel, responsable de bilan professionnel
- Coordination pédagogique (K 2102) sous des intitulés comme responsable de centre de formation, chef de service pédagogique, coordinateur de formateurs, coordinateur de stages de formation professionnelle, coordinateur pédagogique, coordonnateur de dispositif de formation, directeur pédagogique, responsable administratif / administrative et pédagogique, responsable formation et gestion des compétences,... formateur...
- Direction d'établissement et d'enseignement (K 2103)...

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- 1) **ANALYSER, PROBLEMATISER** : capacité à
 - Analyser une situation professionnelle donnée en prenant appui sur des concepts, des notions, des références théoriques pertinentes
 - Définir, expliciter, formaliser une problématique professionnelle en lien avec la(es) situation (s) professionnelle(s) en cours ou l'expérience acquise
- 2) **ELABORER, DEPLOYER UNE INGENIERIE** : capacité à
 - Définir, formaliser, structurer, organiser, mettre en pratique des dispositifs opérationnels d'intervention, en particulier dans le champ de la formation, de l'accroissement des compétences et du positionnement des acquis.
- 3) **ORGANISER, DEVELOPPER** : capacité à
 - Analyser une organisation, sa spécificité, ses évolutions possibles, ses capacités internes et opportunités externes afin de définir une stratégie de développement et les conditions de sa mise en œuvre
 - Proposer une vision prospective, anticiper, définir une stratégie et les conditions de sa mise en œuvre.
- 4) **GUIDER-ACCOMPAGNER** : capacité à
 - Agir en conseil et support auprès des managers et des salariés sur l'ensemble des questions relatives à la formation et au développement des compétences
- 5) **GERER-PILOTER** : capacité à
 - Piloter, coordonner une politique, un programme et les réajuster en continu selon l'occurrence des événements et des informations, en fonction des analyses effectuées, des indicateurs, y compris à partir de données statistiques ou de terrain.
- 6) **MOBILISER - COMMUNIQUER** : capacité à
 - Créer les conditions de l'implication des acteurs et de l'ensemble des partenaires, favoriser les engagements de chacun, informer et communiquer les résultats d'une évaluation, d'une expertise ou d'une analyse.
- 7) **EVALUER** : capacité à
 - Mesurer et analyser les effets des actions entreprises à l'issue de choix, de décisions, de programmes, de politiques.

Organisation et descriptif des études :

Rappelons que La première année du parcours CCRF et PESE comporte une part importante d'enseignements mutualisés avec la première année des parcours « Arts & Cultures » et « Ingénierie de projets interculturels et internationaux ». Outre la proximité des champs professionnels visés selon le schéma ci-dessous, de nombreux objectifs convergent, en particulier, dans le domaine de l'ingénierie de projet :



■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils *	LV1-Anglais		12		12	1	CC			1	1
	LV2 Espagnol ou allemand*		12		12	1	CC			1	1
	Statistiques/Méthodes d'enquête* *(2)	8	6		14	2	CC			2	2
	Outils informatiques*		16		16	1	CC			1	1
	Communication*	12			12	1	CC			1	1
TOTAL UE 1		20	46		66	6				6	6

(1) CC : contrôle continu

CT : contrôle terminal

* cours mutualisés avec le parcours Arts et cultures, IAC et IPII *(2) cours mutualisé avec le parcours ESE

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Droit*	Droit de l'entreprise*	12	6		18	2	CC			2	2
	Droit et institutions en formation	8	10		18	2	CC			2	2
	Droit social*	12			12	2	CC			2	2
TOTAL UE 2		32	16		48	6				6	6

* cours mutualisés avec la parcours Arts et cultures, IAC et IPII

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management*	Analyse et gestion financière*	12	8		20	2	CC			2	2
	Etude des coûts et contrôle de gestion*	12	8		20	2	CC			2	2
	Comptabilité*	12	8		20	2	CC			2	2
TOTAL UE 3		36	24		60	6				6	6

* cours mutualisés avec la parcours Arts et cultures, IAC et IPII

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Contexte professionnel	Finances publiques*	12			12	2	CC			2	2
	Organisation administrative Etat-collectivités territoriales-Europe*	12			12	2	CC			2	2
	Analyse du fonctionnement du système éducatif *(2)	18	18		36	2	CC			2	2
TOTAL UE 4		42	18		60	6				6	6

* cours mutualisés avec la parcours Arts et cultures, IAC et IPII *(2) cours mutualisé avec le parcours ESE

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils professionnels	Institutions et organisation de l'éducation	8	10		18	2	CC			2	2
	La dimension compétence et formation dans la GRH	8	13		21	2	CC			2	2
	Ingénierie de la formation	8	10		18	2	CC			2	2
TOTAL UE 5		24	33		57	6				6	6
TOTAL S1		154	137		291	30					

SEMESTRE 2

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Marketing et communication	Marketing*	12	8		18	1	CC			1	1
	LV1-Anglais*		12		12	1	CC			1	1
	LV2 Espagnol ou Allemand*		12		12	3	CC			1	1
TOTAL UE		12	30		42	3				3	3

* cours mutualisés avec la parcours Arts et cultures, IAC et IPII

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Les systèmes éducatifs	Éducation populaire*	12			12	1	CC			1	1
	Comparaison internationale des systèmes éducatifs*(2)	8	10		18	1	CC			1	1
	Évaluation en formation	8	10		18	1	CC			1	1
	Nouvelles pratiques en éducation et formation (Foad/digitalisation, technologies interactives, Fest...)	5	10		15	1	CC			1	1
TOTAL UE 7		33	30		63	4				4	4

* cours mutualisés avec la parcours Arts et cultures, IAC et IPII *(2) cours mutualisés avec parcours ESE

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils de management et de pilotage	Coût et financement de l'éducation *(2)	18	18		36	1	CC			1	1
	Traitement de données *(2)	12	12		24	1	CC			1	1
	Opérateurs de compétences : analyse de besoins, fonctions conseils	8	10		18	1	CC			1	1
	Sociologie des organisations	8	10		18	1	CC			1	1
TOTAL UE 8		46	50		96	4				4	4

*(2) cours mutualisés avec parcours ESE

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Enjeux économiques et sociaux	Politique et pratiques de développement des compétences en entreprise	8	10		18	1	CC			1	1
	Certification, démarche qualité	5	10		15	1	CC			1	1
	Analyse des politiques d'emploi	8	10		18	1	CC			1	1
TOTAL UE 9		21	30		51	3				3	3

UE 10	encadrement	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques professionnelles	Stage en entreprise				(420)	16	CT		16		16
	Séminaires professionnels		39		39						
	Préparation et suivi de stage		38		38						
TOTAL UE 10			77		77				16		16

TOTAL S2	112	217		329	30				16	14	30
-----------------	------------	------------	--	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

L'admission en M2 est assurée aux étudiants ayant validé leur première année du parcours CCRF et PESE au sein de l'université de Bourgogne.

■ accès direct en master CCRF :

Pour les autres spécialités que celles mentionnées ci-avant, les étudiants doivent déposer un dossier de candidature indiquant leur parcours universitaire préalable et leurs motivations pour la spécialité demandée. L'objectif visé est, en particulier, de vérifier qu'il n'y a pas une erreur d'information ou de représentation sur ce master. En cas de besoin, des entretiens personnalisés sont réalisés. Si une inadéquation entre les objectifs visés par le candidat et ceux du master apparaît, une proposition de réorientation vers une d'autres spécialités offertes est formulée.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 11	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplines fondamentales	Sociologie de l'éducation*	12			12	3	CC			3	3
	Economie de l'éducation*	12			12	3	CC			3	3
TOTAL UE 11		24			24	6				6	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

* cours communs avec masters ESE, Pese

UE 12	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Modélisation quantitative	Méthodologie de l'analyse de données*	12			12	3	CC			3	3
	Statistique décisionnelle *		24		24	3	CC			3	3
TOTAL UE 12		12	24		36	6				6	6

* cours communs avec master Pese

UE 13	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management de la formation	Demande et commande formation (CEP, CPF, entreprises, collectivités territoriales...), réponse formation (digitalisation, individualisation...)	6	12		18	3	CC			3	3
	Gestion et administration des organismes de formation (démarche qualité)	6	12		18	3	CC			3	3
TOTAL UE 13		12	24		36	6				6	6
UE 14	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des compétences	Organisation et stratégie d'entreprise (co-investissement CPF/entreprise...)	6	12		18	3	CC			3	3
	Responsable formation-entreprise: fonctions, évolutions	10	14		24	3	CC			3	3
TOTAL UE 14		16	26		42	6				6	6
UE 15	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Communication	Animation, communication*		24		24	3	CC			3	3
	Langue vivante: anglais		18		18	3	CC			3	3
TOTAL UE 15			42		42	6				6	6

* cours communs avec master Pese

TOTAL S 3	64	116		180	30						
------------------	-----------	------------	--	------------	-----------	--	--	--	--	--	--

SEMESTRE 4

UE 16	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils de pilotage	Marché du travail, emploi, qualification*	9	9		18	2	CC			2	2
	Compétences et formation dans les territoires	8	4		12	2	CC			2	2
TOTAL UE 16		17	13		30	4				4	4

* cours communs avec master Pese

UE 17	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Apprentissage et communication	Ergonomie des apprentissage	8	4		12	1	CC			1	1
	Psycho- sociologie	8	4		12	1	CC			1	1
	Langue vivante: anglais		16		16	1	CC			1	1
TOTAL UE		16	24		40	3				3	3

UE 18	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodes et outils	Gestion de projet*	8	13		21	2	CC			2	2
	Définir et formaliser une problématique professionnelle*	8	10		18	2	CC			2	2
TOTAL UE		16	23		39	4				4	4

* cours communs avec master Pese

UE 19	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Démarches d'évaluation	Méthode de l'évaluation, analyse coût- avantage*	12	12		24	2	CC			2	2
	Evaluation de la formation	8	4		12	2	CC			2	2
TOTAL UE 19		20	16		36	4				4	4

* cours communs avec master Pese

UE 20	Encadrement	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques profession- nelles	Stage en entreprise				(420)	15	CT	CT	15		15
	Séminaires professionnels*		33		33						
	Préparation et suivi de stage		14		14						
TOTAL UE 20			47		47	15			15		15

* cours communs avec master Pese

TOTAL S 4	69	123		192	30				15	15	30
------------------	-----------	------------	--	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

Pour les stagiaires en formation continue, il est important de noter que des enseignements spécifiques s'ajoutent aux enseignements en tronc commun pour un volume de 83 heures. Ces enseignements sont répartis de la manière suivante : 21h remise à niveau obligatoire, 35h projets pédagogiques encadrés, 20h accompagnement à la méthodologie et rédaction d'un travail d'étude et de recherche et 7h examen et soutenance.

Le stage en entreprise occupe une place centrale. L'organisation de la formation en alternance permet de le débiter dès le démarrage de la formation. Il peut se prolonger jusqu'à la fin du mois de septembre. Il peut être effectué soit sous le statut de stagiaire-étudiant, soit sous le statut de salarié en contrat de professionnalisation.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

A la fin du cycle de formation, un examen spécifique intitulé « épreuve professionnelle » est organisé, entre autres, pour les enseignements suivants : organisation et stratégie d'entreprise, responsable formation-entreprise, gestion et administration des organismes de formation, l'ingénierie de la commande et de la réponse formation, compétences et formation dans les territoires, évaluation en formation, définir et formaliser une problématique professionnelle. Le sujet est distribué dans un délai suffisant pour préparer la présentation orale des résultats de l'étude de cas proposée. Un document écrit explicitant les analyses et solutions préconisées est à remettre aux membres du jury lors de la présentation orale. Il est souhaité que le sujet soit traité et présenté en groupe. Une note sur 10 est attribuée à l'orale et une seconde sur 10 pour l'écrit.

Les cours et le stage en entreprise, d'une durée minimum de 420h, se concluent par la production d'un mémoire professionnel qui est présenté devant un jury au moins de trois personnes composé du responsable pédagogique, d'un enseignant et d'un professionnel. La soutenance peut être effectuée en juin ou en septembre de l'année universitaire. Une note sur 10 est attribuée à l'oral et une seconde sur 10 pour l'écrit.

L'ensemble des objectifs et attentes du master CCRF est précisé dans un « livret de l'étudiant » disponible, entre autres, sur le site de l'IDD.

● **Plagiat**

Tout devoir plagié sera sanctionné.

La contrefaçon est une infraction pénale prévue à l'article L. 335-2 CPI prévoyant des peines de 3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende. En outre, dans le cadre universitaire, elle constitue aussi une fraude pouvant faire l'objet d'une procédure disciplinaire régie par le décret du 28 janvier 2015.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Les enseignements assurés ont une forte vocation professionnelle. Leur suivi est obligatoire. Des aménagements peuvent être organisés pour les étudiants salariés. Le module « stage en entreprise » ne peut donner lieu à des épreuves de rattrapage.

A noter que pour les étudiants en formation continue, leur lieu d'exercice professionnel actuel ou passé peut servir (s'ils le souhaitent et sous réserve d'un ensemble d'activités suffisamment riches et diversifiés au regard des attentes du référentiel) d'un « équivalent stage » et ainsi, de support pour leur mémoire professionnel.